

**Chères Consœurs, chers Confrères,**

Mon message de lundi soir vous alertait solennellement sur la gravité de la situation et la posture du Gouvernement.

Je vous informais avoir fait porter un courrier au Premier Ministre vendredi, en fin de matinée. Ce courrier n'a reçu aucune réponse. Vous en trouverez le contenu [en cliquant ici](#).

J'avais également sollicité en urgence un rendez-vous avec le Ministre de l'Economie qui n'a pas cru bon de me recevoir.

Je lui ai également adressé directement, hier midi, un message afin que soient reportés au 12 mars (date de la séance publique à l'Assemblée nationale) les sujets de la date de mise en œuvre du relèvement des seuils et de la présence dans les groupes, pour proposer des solutions de compromis.

En dépit de ces démarches, je constate que le Gouvernement a maintenu ses amendements auprès de la Commission spéciale et cette même commission les a adoptés ce matin.

Une totale absence d'écoute, une incompréhension des enjeux au regard de la sécurité des entreprises caractérisent donc la situation de crise majeure dans laquelle nous pousse le Gouvernement.

Nous ne pouvons pas cautionner cette décision.

Nous devons prendre à témoin l'opinion publique de la décision du Gouvernement de créer désormais une insécurité de l'économie française pour les entreprises jusqu'à 48 millions de chiffre d'affaires (seuil de consolidation).

Un conseil national extraordinaire est convoqué mardi 12 mars prochain.

Merci à tous de participer à ce combat.

Bien confraternellement,

**Jean Bouquot**

Président de la Compagnie Nationale  
des Commissaires aux Comptes

